

GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

Stratégies de rémunérations des dirigeants : Un choc arithmétique et des risques juridiques nouveaux



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

A PARIS

LE 27 NOVEMBRE 2012 de 9 heures à 17 heures 30

A LYON

LE 15 NOVEMBRE 2012 de 9 heures à 17 heures 30

Animation : PIERRE YVES LAGARDE

Conseil en systèmes de rémunération et de protection sociale
Chargé d'enseignement auprès de l'université Paris Dauphine, l'ESCP Europe et l'AUREP



GESTION DU PATRIMOINE DU CHEF D'ENTREPRISE

Stratégies de rémunérations des dirigeants :

Un choc arithmétique et des risques juridiques nouveaux

Formation professionnelle

Durée = 1 jour (7 heures)

Dates et Lieux de formation

Le 27 Novembre 2012 : Paris ESPACE DIDEROT, 10 rue Traversière, 75012 PARIS
(à 200 mètres de la gare de Lyon)

Le 15 Novembre 2012 : Lyon, ESPACE TETE D'OR, Bd de Stalingrad, LYON-VILLEURBANNE

Public concerné =

CGPI;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 320 € (Trois cent vingt euros HT), TVA à 19,6% en plus, soit 382,72 € TTC.

Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation sera remise aux participants.

Un choc arithmétique et des risques juridiques nouveaux

Trois axes principaux seront traités dans le cadre de cette formation.

I Les nouveaux rendements des systèmes de rémunération, après les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale

Nous connaissons tous le trio gagnant pour optimiser un système de rémunération : l'option pour un statut de non salarié, une faible dose de dividendes et une rémunération différée (retraite par capitalisation et épargne salariale) maximisée.

Ces repères de raisonnement viennent d'exploser : augmentation de la tranche marginale d'imposition, taxation exceptionnelle de 75 %, explosion du forfait social, augmentation des charges sociales des non-salariés, assujettissement des dividendes aux charges sociales, alignement de la taxation des gains du patrimoine sur celle des revenus du travail, fin des stratégies ISF "d'encapsulation des revenus" ...

Il faut faire tourner à nouveau les moulinettes de calcul ... Nous présenterons les nouvelles efficacités comparées des principaux modes de rémunération : salaire, non salaire, distribution, retraite par capitalisation et épargne salariale.

II Après l'arithmétique, la prise en compte de risques juridiques nouveaux

L'ingénierie des systèmes de rémunération c'est 20 % d'optimisation économique et 80 % de sécurisation des schémas. Et l'actualité est brûlante !

Les sociétés de rémunération sont mortes depuis le 14 septembre 2010 et le risque encouru est gigantesque pour ceux qui n'en auraient pas encore conscience. Les holdings annoncées comme animatrices et traitées comme telles en fiscalité patrimoniale, ISF et transmission, le sont-elles toujours dans la pratique ? La mauvaise définition des catégories bénéficiaires des régimes de retraite par capitalisation reste un critère de redressement fréquent. Ou encore, on peut craindre que certains schémas d'épargne salariale trop « patrimoniaux » ne soient contestés sur le terrain de l'abus.

Nous exposerons notre grille d'analyse pour le diagnostic rapide des dossiers clients.

III Ne pas se rémunérer et capitaliser dans sa société : est-ce la bonne idée ?

C'est la tentation logique, quand on considère que la taxation des revenus est devenue confiscatoire. Nous évaluerons la pertinence de cette stratégie en présentant une étude de cas.

Plan de la formation =

Introduction :

Les apports de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013.
La pratique du conseil en rémunération : limites et dangers.

Première partie : Comparaison économique des techniques de cash out

- Sortie de cash via la rémunération
- Sortie de cash via la distribution
- Sortie de cash via la rémunération différée

Seconde partie : Sécurisation des schémas d'optimisation

- Sociétés de rémunération : attention danger !
- Les limites de l'épargne salariale : les clauses anti abus
- Distribution excessive / Rémunération excessive

Stratégies de rémunérations des dirigeants

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
FAC Jacques DUHEM
Résidence les Angéliques - 6 bis place du Postillon 63500 ISSOIRE

Participants

	Participant 1	Participant 2
NOM		
Prénom		
Téléphone		
Adresse électronique		

Participera(ont) à la formation "Stratégies de rémunération des dirigeants" qui aura lieu :

à **PARIS** le 27 NOVEMBRE 2012

à **LYON** le 15 NOVEMBRE 2012

Facturation

Entreprise/Société
SIRET
Adresse
CP - VILLE

Montant

Nombre de participants	Prix unitaire TTC	Total TTC
	382,72€	

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.